

EDITORIAL

*Parce que
la commune avance...*

**Epron est dans une phase
de transformation.**

Conformément à nos engagements, les projets de maison de retraite, de ZAC et de cœur de Village sont en cours de réalisation ou d'élaboration, sans oublier le nouveau restaurant scolaire. Demain, cela sera au tour du groupe scolaire. Dans chacune de ces phases, nous reviendrons vers vous et nous vous présenterons les esquisses, comme nous l'avons toujours fait.

Nous tenons à être à votre écoute, au travers des réunions publiques, afin de recueillir vos avis et vous faire part aussi de nos réflexions. Il est important de pouvoir vous associer à notre démarche, de répondre à vos préoccupations et interrogations.

Pour l'heure, nous en sommes à la phase des échanges avec l'aménageur de la ZAC. Les architectes ne sont pas encore saisis. Ils le seront dans les prochaines semaines. C'est au terme de ces différents échanges que le Conseil municipal viendra vers vous afin que l'on puisse vous présenter les projets, étape par étape.

Vos avis sont essentiels pour le futur de la commune. Nous vous invitons à être attentif au Journal d'Epron afin de connaître les dates de ces réunions d'information.



Bien cordialement
Votre maire, Franck Guéguéniat

L'événement

Dimanche 21 septembre 2014

C'était la fête au Village

*Les gens sont venus nombreux
à cette fête dédiée au cheval et au sport.*



AGENDA

• Lundi 6	Conseil Municipal	Mairie
• Dimanche 12	Repas Couscous	Anciens Combattants
• Mercredi 15	L'heure du conte	La Grange aux Livres
• Jeudi 16	Conférence Surveillance citoyenne de la radioactivité	La Grange aux Livres

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 août 2014

Le vingt-cinq août deux mille quatorze à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Franck Guéguéniat, Maire.

Présents : MM. Jean Daireaux, Xavier Dosseur, Alain Leménorel, Pascal Adam, François Busnel, Christian Girard, Simon Jaraie, Jacky Ledeuil, François Vallée, Mmes Marielle Divier, Sylviane Letellier, Elisabeth James, Anne-Gaëlle Leverrier, Julia Louis Katz, Véronique Mikalef-Toudic, Brigitte Quiniou, Hélène Rose.

Absents : Mme Marie Chapuis a donné pouvoir à Mme Marielle Divier

Secrétaire de Séance : Mme Véronique Mikalef-Toudic

La séance est ouverte à 20h30.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le point n°4 «Acquisition du terrain pour la construction d'un restaurant scolaire» est reporté et sera proposé lors d'un prochain conseil.

1) DESIGNATION DU MAITRE D'OUVRAGE POUR L'AMENAGEMENT DE LA RESIDENCE INTER-GENERATIONNELLE DU CŒUR DE VILLAGE

La commune souhaite aménager le cœur de village par la réalisation de logements et d'espaces publics. Plusieurs aménageurs ont été consultés. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier la maîtrise d'ouvrage, pour la résidence inter-générationnelle, à Logipays et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention s'y référant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2) DESIGNATION DU MAITRE D'OUVRAGE POUR LES LOGEMENTS PRIVÉS DE L'AMENAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE - SIGNATURE DE LA PROMESSE UNILATERALE DE VENTE DES PARCELLES AE 267 ET 268.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- 1 - Retenir la société Investir Immobilier Normandie ou toute personne morale filiale de cette société s'y substituant comme maître d'ouvrage du projet d'aménagement
- 2 - Acheter les terrains de l'EPF Normandie faisant objet de la présente délibération.
- 3 - Consentir une promesse unilatérale de vente par la Commune d'Epron au profit de la société Investir Immobilier Normandie ou toute personne morale filiale de cette société, s'y substituant, portant sur les parcelles AE numéros 267 et 268 sur lesquelles existent actuellement des constructions, moyennant le prix principal de 1 350 000 € hors TVA.

Et de vendre, dès lors que les conditions stipulées dans la promesse seront réalisées, au profit de la société Investir Immobilier Normandie ou toute personne morale filiale de cette société s'y substituant, lesdites parcelles aux conditions de la promesse régularisée.

Dans ce prix est inclus le prix de la parcelle cadastrée section AE numéro 266 nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet envisagé par la société Investir Immobilier Normandie et dont l'acquisition constitue pour celle-ci une condition essentielle et déterminante, pour une valeur de 89 000 € HT (valeur domaine).

Cependant, compte tenu de sa nature actuellement à usage de voirie et d'espaces publics, la parcelle section AE numéro 266 ne sera pas comprise dans la promesse de vente et fera, préalablement à sa vente à la société Investir Immobilier Normandie, l'objet d'une procédure de désaffectation et de déclassement.

- 4 - Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de promesse unilatérale de vente s'y référant à recevoir par Maître Vielpeau notaire associé à Caen

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3) LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DESAFFECTATION ET DE DECLASSEMENT DE LA PARCELLE AE 266

La parcelle AE 266 est comprise dans le périmètre du projet d'aménagement du cœur de village d'Investir Immobilier Normandie. Cette emprise appartient à la commune et est à usage de voiries et espaces publics.

Cette parcelle est nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet envisagé par le bénéficiaire de la promesse de vente pour lequel l'acquisition de cette parcelle constitue une condition essentielle et déterminante.

Il est donc nécessaire de procéder à la désaffectation et déclassement de cette emprise par le biais d'une enquête publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le lancement de la procédure de désaffectation et déclassement de la parcelle AE 266.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4) CONTRAT DE COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE (SPS) POUR LA CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE.

Un Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) doit être désigné dès le début de la phase d'élaboration d'un projet de chantier de façon à prévenir les risques issus de coactivités résultant entre les interventions simultanées ou successives des entreprises pendant les phases de conception et de réalisation de l'ouvrage. Par ailleurs, il doit prévoir les mesures de sécurité qui seront nécessaires après la livraison de l'ouvrage, lors de son exploitation.

Le projet de restaurant scolaire pour la commune, représentant une construction d'un montant estimé de 900 000 € HT sur une durée de chantier d'environ 14 mois et mettant en œuvre environ 15 intervenants (sous-traitants compris), entre dans cette obligation. Une consultation effectuée auprès de 6 entreprises a été effectuée.

Le Conseil Municipal, après analyse, retient l'offre du cabinet Bureau-Véritas, pour un montant de 4 512 € TTC.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5) ANALYSE DE LA QUALITE DE L'AIR DES BATIMENTS COMMUNAUX ACCUEILLANT DES ENFANTS.

La réglementation issue des lois Grenelle de l'Environnement impose aux collectivités de procéder à des analyses de la qualité de l'air dans les locaux accueillant un jeune public (décret du 2 décembre 2011). Le contrôle consiste en deux analyses de l'air :

- l'une en période de chauffage
- l'autre hors période de chauffage

Elles doivent être faites avant le 1^{er} janvier 2015 pour les locaux accueillant des enfants de moins de 6 ans et avant le 1^{er} janvier 2018 pour les autres.

Pour notre commune, sont donc concernées par la première échéance : l'école maternelle et la crèche.

Trois devis ont été demandés.

Le Conseil Municipal, après analyse, retient l'offre du cabinet APAVE. Il est précisé que le montant de la prestation s'élève à 3 816 € TTC.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL

6) CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ELABORATION D'UN CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Le contrat d'affermage en eau potable confié à la SAUR pour une durée de 12 ans prendra fin en juin 2015. La commune doit donc établir un nouveau contrat d'affermage.

Cette délégation s'effectue dans le cadre de la procédure «loi Sapin» applicable aux conventions de délégation de service public (CGCL). Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'une durée de 8 à 10 mois est nécessaire. Il revient à la commune de passer une convention d'assistance.

Deux entreprises ont été consultées à cet effet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient l'offre du cabinet Sibeo Ingénierie, pour un montant de 5 400 € TTC.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7) RECOUVREMENT PAR TELEPAIEMENT DES FACTURES DE CANTINE SCOLAIRE.

Depuis la rentrée 2013, la facturation de la cantine est assurée par un logiciel acquis à cette fin. Le module complémentaire permettant le paiement en ligne avait été acheté mais il n'avait pas été mis en œuvre.

La procédure ayant été mise en place avec la Trésorerie Générale, le paiement en ligne de la cantine est désormais possible par les familles.

En pratique, les familles souhaitant utiliser ce mode de paiement recevront leur facture par messagerie électronique et pourront l'acquitter grâce à leur compte utilisateur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ajoute ce mode de paiement à ceux déjà prévus par la régie.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8) BORNES DE RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES TRANSFERT DE COMPETENCE AU SDEC ENERGIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Approuve le transfert de la compétence «infrastructures de charge pour véhicules électriques» au SDEC Energie pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, dont l'exploitation comprend l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge, ce transfert étant effectif au 30 septembre 2014, en concordance avec les modalités prévues par la délibération du SDEC Energie en date du 9 juillet 2014. Accepte sans réserve les conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence «infrastructures de charge pour véhicules électriques» telles qu'adoptées par le Comité syndical du SDEC Energie dans sa délibération du 9 juillet 2014. Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires au transfert de la compétence «infrastructures de

charge pour véhicules électriques» et à la mise en œuvre du projet. S'engage à verser au SDEC Energie la participation financière due en application des conditions techniques, administratives et financières pour la réalisation des travaux d'installation approuvés par la présente délibération. S'engage à inscrire les dépenses correspondantes au budget municipal et donne mandat à Monsieur le Maire pour régler les sommes dues au SDEC Energie. S'engage à accorder pendant 2 années à compter de la pose de la borne, la gratuité du stationnement aux utilisateurs de véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur tout emplacement de stationnement sis sur le territoire communal, avec ou sans dispositif de recharge, en surface ou en ouvrage, gérés directement par la collectivité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9) CAEN LA MER DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA CLECT

Après avoir pris connaissance des modalités de désignation de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la communauté d'agglomération Caen la mer,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Monsieur Franck Guéguénat pour représenter la commune au sein de la CLECT de communauté d'agglomération Caen la mer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10) CONVENTION DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES NUMERIQUES DANS LES BIBLIOTHEQUES DU CALVADOS

Lors de sa réunion du 19 mai 2014, le conseil municipal a adopté le principe d'adhésion de la commune à la Boîte numérique proposée par la Bibliothèque Départementale de Prêts.

Il s'agit d'un portail permettant l'accès à un certain nombre de services en ligne dont pourront bénéficier les habitants en possession d'une carte de lecteur de la Grange aux Livres.

Cette position avait été adoptée afin de permettre au Conseil Général d'évaluer le potentiel d'inscrits et de lancer un appel d'offres auprès des fournisseurs d'accès.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le maire à signer la convention avec le Conseil Général afin de rendre effective cette Boîte Numérique au 1er janvier 2015.

Pour mémoire, la contribution financière de la commune s'élève à 0,20 € par habitant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

11) QUESTIONS DIVERSES

Site Internet : Monsieur Dosseur présente la maquette du nouveau site Internet et propose aux membres du conseil municipal de formuler leurs observations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.



EN VISITE

Réception du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports

Samedi 23 août 2014 à Epron.

Présent en Normandie pour la cérémonie d'ouverture des Jeux Equestres Mondiaux, Thierry Braillard est venu rencontrer les acteurs de la vie épronaise, élus, agents, bénévoles d'association. Ce fut l'occasion pour Franck Guéguénat de lui parler du bon fonctionnement des nouveaux rythmes scolaires, mis en place dès septembre 2013 à Epron. Monsieur Braillard a vivement félicité le Maire et son équipe, et a formulé «l'espoir que la rentrée se passe au mieux».



LA GRANGE AUX LIVRES

Les rendez-vous de l'automne

L'heure du conte

Cette animation qui se tient toujours un **mercredi à 15h30** aura lieu aux dates suivantes : **15 octobre, 12 novembre, 17 décembre**. Les enfants doivent être accompagnés.

Partage autour d'un livre

mercredi 19 novembre à 20h30

Rencontre littéraire

Les **Boréales** font une halte à Epron le **mercredi 26 novembre à 18h30**. Vidar Sundstøl, auteur norvégien de romans policiers, viendra à votre rencontre. D'ores et déjà vous pouvez trouver à la Grange aux Livres quelques romans de cet auteur. Entrée libre.

Conférence

M. David Boilley, président de l'Association pour le Contrôle de la Radioactivité de l'Ouest (ACRO) fera une intervention le **jeudi 16 octobre à 20h30** sur le thème «**Surveillance citoyenne de la radioactivité**». Entrée libre.



Amélie b, artiste peintre contemporain.

Venez découvrir ses toiles colorées, inspirées par les formes, le mouvement, la biologie et la géométrie. **Exposition du 11 au 25 novembre**.

La nuit du court-métrage

Dimanche 21 décembre à 18h00. La nuit la plus longue est désormais l'occasion de diffuser des courts-métrages. La commission culture fera sa sélection à partir du catalogue de la Petite Marchande de Films. Les informations utiles seront données par le Journal d'Epron et le site Internet de la commune. Entrée libre

RENTREE SCOLAIRE



école

Temps au beau fixe

En ce jour de rentrée

Tous les cartables étaient soigneusement remplis et les enfants prêts à assumer leurs bonnes intentions de «bien travailler à l'école». L'effectif global des deux écoles est de 163 élèves. Nous souhaitons à tous une très bonne année scolaire.



Rythmes scolaires

Quelques nouveautés mises en place

Notamment la modification des horaires d'activités pour les enfants scolarisés en maternelle. Elles ont été déplacées le midi de 13h30 à 14h15, au lieu de 15h15-16h30. Ce créneau permet aux plus jeunes de faire la sieste sous la surveillance de Virginie, pendant que Noémie, Solène, Karine, Corinne et Ninon animent des temps d'activités pour les moyennes et grandes sections. Les CP sont donc associés aux autres enfants scolarisés à l'école élémentaire de 15h15 à 16h30. Concernant la cantine, les petite, moyenne et grande sections déjeunent à 11h30. Les enfants de l'école élémentaire seront répartis en deux services.

L'équipe d'animation

Deux animatrices recrutées

Solène et Karine prennent la suite de Laurence, Mélanie, Alexia et Marina. Elles interviendront avec Noémie et Virginie auprès de tous les publics le midi et l'après-midi. Quant à Hélène et Arnaud, ils interviendront l'après-midi. Les animateurs travailleront en binôme avec un même groupe pendant un trimestre.

Oyez ! Oyez ! Avis aux jeunes Epronnois...

Le Conseil Municipal des Enfants sera renouvelé le vendredi 10 octobre 2014 à l'école d'Epron.

Il permet aux jeunes de participer et de s'engager de façon citoyenne à la vie de la commune. Les jeunes (CP au CM2) inscrits sur la liste électorale ont d'ores et déjà reçu leur carte d'électeur accompagnée de la déclaration de candidature pour les CE2, CM1 et CM2. Concernant les collégiens, ils sont inscrits d'office et ont reçu les mêmes documents. Le règlement des élections a été modifié dernièrement. Le Conseil Municipal des Enfants est maintenant ouvert aux 4^{ème} et aux 3^{ème}. **Important** : Il y aura 21 élus (2 minimum par niveau).

Si vous souhaitez recevoir le nouveau règlement des élections, n'hésitez pas à le demander par mail à Vanina :

vanina.epron@yahoo.fr

Une réunion par mois est programmée le mercredi de 17h45 à 19h. Les jeunes sont également conviés à participer aux commémorations (8 mai et 11 novembre) ainsi qu'aux réceptions officielles.



Déclaration de candidature

Ci-dessous, la déclaration de candidature à envoyer à la mairie avant le 5 octobre 2014 uniquement si le jeune est inscrit sur la liste électorale et scolarisé du CE2 à la 3^{ème}.

Déclaration de candidature

A retourner soit à l'école, soit à la Mairie après l'avoir complétée et signée

*signature obligatoire du candidat
et accord signé des parents*



Conseil Municipal des enfants d'Epron

Déclaration à renvoyer avant le 5 octobre 2014 à la Mairie

NOM & Prénom :

Adresse :

Adresse courriel :

Classe (cocher) : CE2 CM1 CM2 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} - Ecole : Epron autre école ou collège

Utilise ces quelques lignes pour te présenter et/ou exposer quelques idées :

.....
.....
.....
.....
.....

Je m'engage, si je suis élu(e) à participer aux réunions programmées le mercredi soir ou à prévenir en cas d'empêchement (une réunion plénière par mois).

Fait à

le

Je soussigné(e).....

autorise mon enfant.....

dans le cas ou celui-ci serait élu, à participer aux réunions du Conseil Municipal des Enfants avant chaque période de vacances scolaires et aux ateliers CME organisés en fonction de l'avancement des projets. J'autorise la presse à le/la photographier et à publier ces photos.

Fait à

le

Signature de l'enfant

Signature des parents



La fête au Village

Ce dimanche, l'adage qui veut qu'après la pluie vient le soleil n'a jamais été aussi vrai !



De fait, ils étaient peu nombreux ceux qui ont bravé la grisaille et la pluie du matin pour venir profiter des activités proposées par Cap Sport, du manège de poneys de la SHUC ou des démonstrations de l'ASE. Les parapluies et autres imperméables n'étaient pas de trop. Pourtant, il aura fallu plus que quelques nuages pluvieux pour abattre le moral des bénévoles en mal de public !

Malgré ça, les courses de rollers ont été maintenues et même augmentées en nombre à la demande des participants très motivés. Transformées pour l'occasion en courses « à roues », elles ont rencontré un vif succès, ont permis de beaux éclats de rires et assuré une belle cohésion entre les participants.

Peu à peu, alors que les nuages s'éparpillaient, l'affluence se fit plus forte et la place a enfin pu accueillir de nombreuses familles à pied, à vélo, rollers ou trottinettes. Les enfants, heureux de se retrouver autour des activités sportives de Cap Sport, ont également pu s'adonner à la décoration d'une silhouette de cheval ou se faire maquiller ; c'est un large défilé de chats, de princesses, de fleurs que la cour aura connu cet après-midi. Les poneys de la SHUC auront rencontré un vif succès également ! Pendant ce temps, les ados et adultes ont pu s'essayer au badminton, au volley et au tennis grâce à l'ASE.

Au fil de la journée, les différents dadas en récupération sont arrivés. Huit exemplaires chevalins très différents ont ainsi été soumis au vote des membres du conseil municipal des enfants. Les gagnants ont été désignés en fin de journée par le maire des enfants. Félicitations aux trois vainqueurs du concours ! Leurs œuvres devraient être exposées durant le printemps de la peinture. En attendant de les y retrouver, n'hésitez pas à aller voir les différents dadas dans le hall de l'école maternelle.

Cette journée en deux temps s'est terminée sur un lâcher de ballons en plusieurs salves : chaque enfant aura pu s'extasier en voyant son ballon s'élever vers les cieux, espérant recevoir d'ici quelques semaines ou quelques mois la carte à son nom qui y était accrochée.

Au final, au regard des nombreux sourires, du succès des ateliers sportifs et du nombre de barbes à papa servies, nous nous disons que cette journée mal commencée a finalement trouvé une issue heureuse et aura su répondre aux attentes des petits et des grands. Nous vous disons donc à l'année prochaine !

**Le conseil municipal des enfants
l'Association sportive d'Epron
le Comité des fêtes**



LOISIRS ET VACANCES



Reprise du rythme scolaire

Le mercredi !

Depuis début septembre, l'accueil de loisirs a adopté un nouveau rythme. En effet, le centre accueille, dès le matin, en moyenne une douzaine d'enfants n'ayant pas classe le mercredi. Puis, à partir de 11h30, les écoliers de l'école d'Epron et quelques camarades d'ailleurs viennent rejoindre le groupe pour le repas et passer l'après-midi ensemble. Enfin, une douzaine d'autres enfants arrivent en début d'après-midi pour venir bénéficier des activités proposées. Au programme de ce début d'année : jeux de connaissance, jeux extérieurs (afin de profiter du soleil encore bien présent !), activités manuelles et reprise de l'heure du conte à la médiathèque pour les plus jeunes... Tout au long de l'année, le thème des Cinq Mondes sera décliné de manières différentes selon les mois et les périodes de l'année.



Vacances de la Toussaint

Le centre de loisirs sera ouvert du 20 au 31 octobre.

Accueil des enfants de 3 à 12 ans, à la journée. Les thèmes seront : **semaine du 20 au 24 octobre** : «le cirque», avec sortie au cirque Pinder. **Semaine du 27 au 31 octobre**, pour les 3/5 ans : «Les P'tits monstres», pour les 6/8 ans : «A la recherche de...» (enquêtes policières), pour les 9/12 ans et plus (13/14 ans) : «multimédias», avec notamment la mise en place d'un site internet pour l'association !

Inscriptions avant le 10 octobre 2014
Renseignements et inscriptions :
loisirsetvacances@neuf.fr ou 06.45.50.98.61



PETITE ENFANCE

La rentrée à la crèche Molécule

L'heure de la rentrée a sonné pour les petits de la crèche Molécule.



La trentaine d'enfants a repris le chemin de la crèche et a retrouvé l'ensemble de l'équipe après la fermeture estivale. Cette année, 8 grands sont partis pour l'école et 6 nouveaux enfants ont découvert et goûtent aujourd'hui à la collectivité. Chacun d'entre eux s'épanouit à son rythme lors de séances de peinture, de chant ou de danse ou encore de sorties au dojo ou à la médiathèque. Bonne rentrée à tous !

SPORT-DÉTENTE

Le Kinomichi

La voie de l'énergie

Un long cheminement

Créé en 1979 par Maître Noro, le Kinomichi est l'aboutissement de 25 années de recherches théoriques et pratiques.

Un pont entre l'occident et l'orient.

Directement issu de l'Aïkido et des pratiques corporelles extrême-orientales, il se nourrit également des diverses conceptions du corps et du mouvement qui se sont développées en Europe (Méthodes du Dr. Ehrenfried - Gerda Alexander - Moshé Feldenkrais). Il s'inscrit dans le courant des gymnastiques douces considérant la personne dans sa globalité et au service de son épanouissement.

Une progression d'apprentissage

L'enseignement se développe sur 5 niveaux d'initiation :

- en initiation 1 et 2 :

étirements, assouplissements, postures, détente, respiration en préparation de l'étude des 25 mouvements de base.

- en initiation 3, 4 et 5 :

l'accent est mis sur le dynamisme pour développer le sens de l'espace, du rythme, l'accueil de l'autre.

Les mouvements se pratiquent également avec le boken (sabre de bois) et le jo (canne en bois) considéré comme de véritables prolongements du corps. Le Kinomichi est par excellence un art du mouvement. Il s'adresse à toute personne recherchant l'unité du corps, du cœur et de l'esprit. La véritable force réside dans le rayonnement, dans le plein épanouissement et non dans une puissance musculaire aveugle et crispée ne visant que la domination ou la destruction. A chacun d'en apprécier ensuite les retombées dans sa vie quotidienne. Les cours sont hebdomadaires et ouverts à tous.



Epron

dojo du complexe sportif,
rue des Champs : mercredi de 18 h 30 à 20 h 30.

Université - STAPS

dojo du complexe sportif universitaire, (campus 2) :
le vendredi de 18 h à 20 h

Renseignements :

<http://kinomichi.caen.ec.chez.com>

kinomichi.caen.ec@gmail.com

Tél. : 02.31.95.71.49 ou 02.31.85.19.05



COMITE DES FETES

À vos Agendas !!!

Vendredi 21 novembre 2014

Le comité des fêtes d'Epron
vous invite à déguster

à 20 h à la salle des fêtes d'Epron

Le Beaujolais nouveau
Cuvée 2014

accompagné de charcuterie, fromages et de clémentines

**Dès à présent, réservez votre soirée !
Inscrivez-vous auprès de :**

♥ Jean-Paul Breton,
4 rue de la Croix-Cantée, CAMBES-EN-PLAINE
Tél. : 02 31 44 52 22

♥ Catherine Guéguéniat,
3 rue des peupliers, EPRON
Tél. : 06 21 40 54 53

Prix : 8 € par personne

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

ANCIENS COMBATTANTS

Repas couscous

Dimanche 12 octobre

Nous vous accueillerons dans la salle des fêtes d'Epron pour venir déguster le fameux couscous de Guy, notre chef cuisinier, entouré de ses fidèles comparses : Bernard, Jackie, Jacques et Jean. (Spécialité culinaire oblige, si vous désirez autre chose, nous le préciser à l'inscription). Nous aurons le grand plaisir d'avoir parmi nous Gino Zaffiro et Jacques Vilalba. Une tombola vous sera proposée ; lot unique : un écran plat.

Tarif tout compris :

- 22 € (adhérent) - 25 € (non adhérent)
- Au menu : apéritifs, couscous, salade, fromages, dessert, vins rosé et rouge spécial «couscous», café.

Armistice du 11 novembre

Dimanche 9 novembre

A 11 h, square Jean Nohain, au monument aux morts, nous rendrons hommage à tous les combattants de la Grande Guerre 14-18. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité d'Epron et d'un repas préparé par le traiteur. Inscription dès maintenant en sachant que la salle des fêtes ne peut accepter que 80 personnes assises.

Tarif tout compris (sauf mousseux et Champagne)

- 24 € (adhérent) - 28 € (non adhérent). Pour tous les porte-drapeaux adhérents de notre Amicale, le repas est offert par notre association. Les porte-drapeaux des communes extérieures peuvent, s'ils le désirent, déjeuner pour 15 €, tout compris.



ANCIENS COMBATTANTS

Soirée cabaret au Paradis Latin

Mercredi 26 novembre 2014



Menu : apéritif au Champagne «baiser du paradis», foie gras de canard entier, brioche dorée et ses deux gelées, bœuf façon cha-teaubriand sauce au poivre, pommes anna en rosace, opéra latin et sa symphonie de saveurs chocolat et café sur lit

de crème anglaise. Eau minérale, vin de Bordeaux blanc et rouge, Champagne pendant le dîner.

Tarif tout compris :

- 150 € : transport, aller-retour, dîner Cabaret et Nouvelle Revue «Paradis à la folie».
- Règlement : 1/3 à l'inscription, le solde avant le 23 octobre 2014. Si nous dépassons 50 inscriptions, le tarif sera de 140 €, l'Amicale rembourse 10 € à chaque participant.

Commémoration A.F.N.

Vendredi 5 décembre 2014.

Lors de la dernière réunion mensuelle du bureau, nous avons, à l'ordre du jour, une décision à prendre concernant la date de l'hommage des A/C de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Deux dates étaient proposées : le 19 mars ou le 5 décembre. Sur 15 participants, 14 se sont exprimés pour le 5 décembre, et 1 s'est abstenu. Cette cérémonie se déroulera à 11 h au monument aux morts, square Jean Nohain. A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur sera offert par l'Amicale, dans la salle des fêtes.



Randonnées pédestres

Un pas après l'autre, la marche à pied a des bienfaits sur la santé qui ne sont plus à démontrer.

C'est une activité de détente et de bien-être qui se déroule dans un climat convivial, sur des parcours préalablement reconnus. Nos randos n'excèdent pas 9 km. Quelques rappels du code de la route pour les conditions de marche des piétons vous seront formulés. Conditions pour participer à cette activité : être adhérent de notre Amicale et nous présenter un certificat médical de moins de trois mois. Responsable des randos : Jean-Pierre Lo Scalzo, Président. **Reprise en janvier 2015 selon le nombre de personnes intéressées, dans ce cas-là, faites-le nous savoir.**

Voyages 2015



Nous n'avons pas reçu toutes vos réponses en ce qui concerne votre choix pour les vacances 2015.

Pour l'instant, nous avons des demandes pour l'Italie et pour une croisière en Méditerranée. Pour ce qui concerne l'Italie, ce serait : Venise, Burano, Murano, les lacs italiens et Milan (avec une visite de la Scala de Milan). Deux possibilités pour ce voyage : par vol, Deauville-Milan, excursions sur place par autocar ou : tout en autocar.

Inscription et règlement auprès de :

- C. Joffroy, rue Père-Robert, 14610 Epron, Tél. : 02 31 47 82 29
- J-P Lo Scalzo, rue Mazarin, 14200 Hérouville-Saint-Clair, Tél. : 02 31 95 75 12 - 06 21 85 09 08
- M-M Eugène, 10 rue d'Arromanches, 14280, Saint-Contest, Tél. : 02 31 43 61 38 - 06 78 94 81 62

RELAIS SAINT-URSN

La paroisse sous toutes les coutures...



1) Equipe pastorale

Nous faisons partie d'une paroisse : St-Thomas de l'université. Celle-ci comporte 4 relais (4 églises) dont l'Equipe d'Animation Pastorale est conduite par le Frère Jean-Pierre Larsonneur. Chaque relais est représenté par un membre de la communauté locale. Pour le relais St-Ursin, **Elisabeth Lesage** a accepté d'être la mandataire.

2) Funérailles

La communauté chrétienne de la paroisse St-Thomas de l'Université a le souci de l'accompagnement des familles éprouvées par le deuil d'un des leurs. Pour la célébration des obsèques, plusieurs personnes ont été nommées et missionnées par l'Evêque. **Odette Gouget** est une de ces personnes pour l'ensemble de la paroisse.

3) Solidarité

La solidarité est un service de la Paroisse qui essaie d'apporter de l'aide aux personnes en détresse morale, physique, matérielle ou financière dans notre proximité immédiate ou ailleurs dans le monde. C'est une équipe d'une dizaine de personnes qui a la charge

de cette mission. Pour le relais St-Ursin, c'est **Marie-Nicole Le Meur** qui fait le lien.

4) Catéchèse

Eveiller les enfants à la dimension spirituelle, aux messages fraternels transmis dans la Bible ou par les contemporains, ouvrir et préparer aux sacrements du pardon et de l'eucharistie, l'équipe des catéchistes s'y emploie en s'adaptant aux différents rythmes que l'école impose. Elle répartit dans chaque relais une proposition de la foi. Pour le relais St-Ursin, c'est **Elisabetta Daturi** qui porte plus particulièrement cette mission.

5) Liturgie

L'invitation dominicale de notre Seigneur à partager son repas sur chacun des relais demande une préparation et une coordination dignes d'un maître-d'hôtel (sans jeu de mot). La mise en place est donc paroissiale et la mise en oeuvre est confiée à une personne par relais. Pour le relais St-Ursin, c'est **Suzanne Lognoné** qui assure ce service.

Communication

La paroisse St-Thomas de l'université est située sur l'ensemble des sites universitaires au nord de Caen. Elle s'étend sur 2 communes : Caen et Epron. La commune d'Epron offre à sa paroisse une page sur le bulletin municipal. **Carine Simon** est chargée de transmettre les informations ou articles concernant la vie de notre relais ou de la paroisse.

6) Finances

Vous avez entendu qu'il y a une vraie vie de famille à assurer, tant fraternelle que spirituelle. Il y a donc des dépenses. Par conséquent, il faut des recettes. Un conseil économique gère l'ensemble du budget et c'est **Serge Le Gall** qui enregistre les entrées et les besoins du relais St-Ursin.

7) Déléguée du relais

Il reste un service qui est celui de déléguée de relais. Il a été confié à **Nathalie Le Gall**. Puisque le territoire de la paroisse est grand, et que nous fonctionnons en 4 relais, il est nécessaire de faire du lien entre tous. Nous faisons de notre mieux pour que chaque relais, chaque paroissien, ait la possibilité de vivre et d'exprimer sa foi de la manière la plus intime possible, tout en s'accordant avec la communauté. Les réunions de bureau du relais sont des moments d'échanges et de prises de décisions avec les membres nommés ci-dessus.

Retrouvez les infos sur :
ssthomas-caen.cef.fr
ou en flashant ci-contre.



Messes

- Tous les mardis à 18h (messe de semaine)
- Tous les samedis à 19h (messe anticipée du dimanche)
- Messe de la Toussaint : Vendredi 31 octobre à 19h (st Ursin).
- Attention pas de messe à Saint-Ursin (Epron) le samedi 1er novembre : messe pour toute la paroisse le dimanche 2 novembre à Saint-André (Calvaire Saint Pierre) à 11h.

VIE DES QUARTIERS

Fête des voisins

Dimanche 7 septembre 2014



Ce premier dimanche suivant la rentrée scolaire, le ciel bleu et le soleil nous accompagnaient pour cette 4ème édition de la fête des voisins qui réunissait les familles de l'allée des Marguerites et de l'allée des Coucous, soit une vingtaine d'adultes et 7 enfants qui se sont découvert de nouveaux copains ! La date choisie n'est

certes pas traditionnelle, mais la période de retour des vacances semblait être plus favorable à la majorité d'entre nous. Dès midi, les tables et bancs, prêtés par la Municipalité, étaient installés au bout de l'impasse, le barbecue, prêté par le Comité des Fêtes, prêt à l'emploi. Le charbon de bois commençait à faire apparaître quelques braises ardentes et les odeurs qui

déjà se dégageaient nous mettaient l'eau à la bouche ! Chaque famille avait apporté, outre sa part de grillades, une entrée (pour les numéros impairs) ou un dessert (pour les numéros pairs) et autant de boissons à partager. Comment ne pas saliver en dévorant déjà des yeux les diverses salades

composées, les melons, cakes, tartes salées et sucrées, teurgoule... préparés avec soin pour le plaisir du partage ! Pour prolonger l'ambiance de fête, notre ami Richard, vêtu de son habit de pêcheur à pied, venait nous faire une démonstration de pêche à la crevette : il ne manquait au tableau que la grande marée... Il suffisait juste de faire travailler son imagination ! En milieu d'après-midi, après le rangement du matériel, ce fut difficile de nous séparer tant nous avions plaisir à échanger encore un peu... Cette journée a été vraiment très agréable et nous étions tous ravis d'avoir eu cette occasion de créer ou renouer des liens avec les personnes qui partagent notre quartier et donc un peu notre vie... La date de la fête est déjà programmée pour 2015, il ne faudra pas la manquer ! Un grand merci à tous les participants pour leur présence et leur dynamisme !

info +

Pompes Funèbres
Marbrerie

LEMERRE

5, rue Richard Lenoir, Villers-Bocage
Tél. 02 31 77 01 16 & 02 31 77 76 76



CMEG
BÂTISSEURS D'INNOVATIONS



MONCEAU FLEURS
MONCEAU FLEURS CAEN privilégie les producteurs Normands
Rond-point de la Bijude
14112 Biéville-Beuville
02 31 501 601



VINS & TERROIRS
Rond-point de la Bijude
14112 BIEVILLE-BEUVILLE **02 31 24 35 07**



Caen Repto Imprimerie
Affiches, Flyers, Brochures
Documents administratifs
et commerciaux
BULLETINS MUNICIPAUX
8, rue Ferdinand Buisson - Parc Athéna
14280 SAINT-CONTEST
Tél. : 02 31 95 27 66 - Fax : 02 31 93 63 04
email : imprimerie@caenrepto.com
www.caenrepto.com

BOUCHERIE
Christophe DAGONEAU
Tél. 02 31 06 01 37
Ouvert du mardi au samedi : 8h - 13h et 15h30 - 19h30
dimanche : 8h30 - 12h30 avec dépôt de pain
RÔTISSOIRE SUR COMMANDE
Service retrait d'espèces "Point Vert"
Vente de titres de transport



PIZZA JOJO TOUS LES JEUDIS
06 10 52 62 99 FABRICATION MAISON
CUITE AU FOUR



Jardiland
Route de Caen - Douvres-la-Délivrande
14610 ÉPRON
Tél. : 02 31 53 12 10
Ouvert 7j/7
Lundi au vendredi : 9h30-12h30 / 14h-19h
Samedi : 9h30-19h sans interruption
Dimanche : 10h-12h30 / 14h30-19h
Jardiland
CRÉATION & RÉCRÉATION
jardiland.com

Jardiland Enseignes SAS - 76 bd Pasteur, 75015 Paris -
S.A.S. au capital de 1,272 930 euros - RCS Paris 444 750 368 -
Siret 444 720 368 00029 - Octobre 2013.



Premier 2026 GARAGE de la BIJUDE
MÉCANIQUE - TOLERIE - PEINTURE toutes marques
Philippe JANNEQUIN
Ouvert du lundi au vendredi : Matin de 8 h 00 à 12 h 00 - Après midi de 14 h 00 à 18 h 30
02 31 43 98 37 02 31 47 93 34



Christian Lepley
CHAUFFAGE
PLOMBERIE
ENTRETIEN
DÉPANNAGE
SPECIALITE GAZ
MAGASIN BUREAU
8 bis, rue de Touraine 14000 CAEN
Tél. 02 31 93 59 34
4, allée Denis Papin 14610 EPRON
Tél. & Fax. 02 31 44 30 80



Particuliers, Industriels
Neuf, Renovation
Agrandissement, Extensions
Etude de financement
Permis de construire
Plans, Relevés
Etats des lieux
MAITRISE D'OEUVRE
EXPERTISES APRÈS SINISTRES
Allée Gay-Lussac
Résidence «la Chevalerie»
14610 ÉPRON
Tél. 02 31 24 49 68
Fax. 02 31 24 68 42



Erick BOYER
Décorateur Floral
Aujourd'hui,
une fleur...
28, rue de la Délivrande
14000 CAEN
02 31 94 01 01
Fax. 02 31 94 42 00



Coiffure Féminin / Masculin
O'Jo-Ly
Tél. : 02 31 47 36 00
Allée Gay-Lussac - 14610 Epron
Horaires d'ouverture : lundi : 9 h - 13 h
mardi au vendredi : 9 h - 18 h 30 - samedi : 8 h 30 - 17 h



En choisissant GROUPAMA,
on fait bien plus que s'assurer
Groupama
Toujours là pour moi.
à Douvres 22 place G. Lesage **02 31 36 12 80**
à Caen Beaulieu 14 bd G. Pompidou **02 31 73 92 10**

MENU DES ÉCOLIERS

Jeudi 2

Carottes râpées
Quenelle
de volaille
Riz basmati
Fromage
Fruit

Vendredi 3

Saucisson sec
Steak poêlé
Pommes noisettes
Fromage
Yaourt nature

Lundi 6

Potage de légumes
Tagliatelles
au saumon
Salade
Entremets
au chocolat

Mardi 7

Salade au gruyère
Cuisse
de volaille rôtie
Purée de pommes
de terre
Fruit

Jeudi 9

Salade
Pot au feu
Légumes variés
Fromage
Petit-suisse

Vendredi 10

Taboulé
Fricassée de porc
Poêlée auvergnate
Fromage
Salade de fruits

Lundi 13

Salade
Croque-monsieur
Fromage
Fruit

Mardi 14

Quiche
aux légumes
Sauté de volaille
à la normande
Lentilles vertes
au jus
Glace

Jeudi 16

Soupe de poisson
Poisson sauce
aurore
Blé au beurre
Salade
Fromage blanc

Vendredi 17

Crudités
Hachis parmentier
Salade
Fruit

R.A.M.

Relais Assistants Maternels «Arc-en-Ciel»

Espace Ardena, place Le Clos Maulier
14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél. : 02 31 97 43 29 - ram.st.germain@wanadoo.fr
Accueil sur rendez-vous.

LE JOURNAL D'EPRON

LIMITE DE DEPOT DES ARTICLES :

LUNDI 13 OCTOBRE 2014

Directeur de publication : Franck Guéguéniat
Rédacteur en chef : Jean Daireaux

BUREAU DE POSTE

POSTE DE CAMBES-EN-PLAINE

Tél. : 02.31.44.53.42

- ouvert le matin,
lundi au vendredi 9h30 - 12h00
 - ouvert l'après-midi,
lundi au vendredi 13h30 - 16h30
 - Fermé le mercredi après-midi
 - ouvert samedi matin 9h30 - 12h00
- Levée du courrier :
- lundi au vendredi 14h45
 - samedi 11h30

COLLECTES & BALAYAGE

COLLECTES «semaine normale»

- Bacs verts : le lundi
- Sacs jaunes : le jeudi
- Bacs gris : le vendredi

COLLECTES «semaine avec jours fériés»

- Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu.
- Merci de les sortir la veille du ramassage.

ENCOMBRANTS :

JEUDI 12 FEVRIER 2015

Merci de les sortir la veille du ramassage.

Déchèterie la plus proche :

Bretteville-sur-Odon, Tél. 02 31 74 68 30
ZAC de la Grande Plaine,
rue des Hauts de Beaulieu.

- Ouverte du lundi
au vendredi : 9h00 - 12h00
et 14h00 - 18h00
- samedi 9h00 - 18h00
- dimanche 9h00 - 12h00

Attention : fermeture les jours fériés.

BALAYAGE :

LUNDIS 13 & 27 OCTOBRE 2014

NAISSANCES

Nous présentons nos sincères félicitations
aux heureux parents de :

- Salomé Ledrunée le 20 août 2014
- Capucine Fossardnée le 26 août 2014
- Raphaël Baron né le 9 septembre 2014

ANNONCE

Offre d'emploi

Particulier cherche une personne très sérieuse
pour faire le ménage. Voiture indispensable.
Tél. 06 79 05 29 84

BABY-SITTING AIDE AUX DEVOIRS

Étudiante en licence d'anglais, ayant
le BAFA et de l'expérience en centre de loirs,
garde vos enfants le soir ou le week-end.
Possibilité d'aide aux devoirs.
Adélie : 06 87 36 30 97

INFORMATIQUE

Un problème avec votre ordinateur ?

N'hésitez pas à m'appeler pour : dépannage, en-
tretien, installation de logiciels, assistance, créa-
tion de site web, etc.

Pierjean : 06 86 74 28 09

SERVICES MEDICAUX

S.A.M.U. 15

S.O.S. MEDECINS 3624

MEDECINS GENERALISTES

Stéphane BATARD

Résidence «La Chevalerie»,
Allée Gay Lussac 02 31 47 50 13

Gilles DENION

Résidence «Les Blés d'Or»
13 rue de la Grâce de Dieu 02 31 47 54 89

INFIRMIERS

Thierry DOCHLER

Rodolphe LE ROUVILLOIS

Résidence «La Chevalerie»
Allée Gay Lussac 02 31 44 22 60

PHARMACIEN

Pharmacie VOISINE

18 rue de la Grâce de Dieu 02 31 43 60 82

DENTISTE

Fabrice AUVRAY

Résidence «Les Blés d'Or»
13 rue de la Grâce de Dieu 02 31 53 96 67

KINESITHERAPEUTES

Céline MAHEUT

Sonia MOUSSAY

Résidence «Les Blés d'Or»
13 rue de la Grâce de Dieu 02 31 94 07 02

OSTEOPATHE

Arnaud BONNET

Résidence «Les Blés d'Or»
13 rue de la Grâce de Dieu 06 77 13 80 49

PEDICURE PODOLOGUE

Marie-Lucie LANDAIS

Résidence «La Chevalerie»,
Allée Gay Lussac 06 79 49 65 51

ORTHOPHONISTE

Valérie MICHARDIÈRE

Résidence «Les Blés d'Or»
13 rue de la Grâce de Dieu 02 31 94 26 74

PSYCHOLOGUE

Nathalie LUCAS-DUFFOURG

13 rue Eole 02 31 43 86 97

SOPHROLOGUE - RELAXOLOGUE

Karine MICHEL

Résidence «Les Blés d'Or»
13 rue de la Grâce de Dieu 06 30 60 86 65

VETERINAIRES

Clinique vétérinaire du Cèdre

Route de Douvres 02 31 47 67 67

Epron pratique

VOTRE MAIRIE

Place Francis Bernard, 14610 Epron
Tél. : 02 31 44 51 42, Fax : 02 31 94 55 90
Courriel : mairie.epron@wanadoo.fr
Internet : www.mairie-epron.fr

**Le nouveau site web de la commune
sera mis en ligne ce mois-ci.**

Ouverte au public :

- lundi au vendredi 8h30 - 12h30
- samedi 9h00 - 12h00

**En cas d'urgence absolue,
vous pouvez joindre l'él
de permanence au : 06 85 58 04 65**

MEDIATHEQUE

24, rue de l'Eglise, 14610 Epron
Tél. : 02 31 74 51 20
Courriel : mediatheque.epron@orange.fr
Horaires d'ouverture :

Matin :

- mercredi au samedi 9h00 - 12h00

Après-midi :

- mardi, mercredi et vendredi 14h30 - 19h00